

AG 26 | BUDGETS 2026

		OVERHEAD	RÉCURRENT	PONCTUEL	GESTION AUTONOME
CHARGES	BUDGET 2026	GEST ASSOC	ACTIONS	PROJETS	RÉGIONS
ACHATS	17.970,00	6.750,00	10.880,00	340,00	0,00
600000 Marchandises	550,00	200,00	300,00	50,00	0,00
600900 Variation stock	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611500 Matériel camping	1.500,00	1.500,00	0,00	0,00	0,00
612300 Fournitures bureau & didactique	9.910,00	1.500,00	8.220,00	190,00	0,00
612320 Bibliothèque	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
612400 Matériel bureau & informatique (Hardware)	3.100,00	3.000,00	0,00	100,00	0,00
612410 Matériel et outillage	2.810,00	550,00	2.260,00	0,00	0,00
SERVICES EXTERIEURS	96.250,00	41.280,00	54.545,00	425,00	0,00
610000 Loyers	28.750,00	0,00	28.750,00	0,00	0,00
610200 Location de matériel	11.350,00	8.000,00	3.350,00	0,00	0,00
610300 Location matériel roulant	4.450,00	0,00	4.450,00	0,00	0,00
610200... Eau & Energies	19.000,00	6.000,00	13.000,00	0,00	0,00
612350 Photocopies et impressions	16.800,00	12.400,00	3.775,00	425,00	0,00
612405 Licences (Software)	15.000,00	13.780,00	1.220,00	0,00	0,00
612420 Développement informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616100 Annonces et incertions	1.100,00	1.100,00	0,00	0,00	0,00
MAINTENANCE, RÉPARATION, ENTRETIEN	49.166,20	15.066,20	34.100,00	0,00	0,00
611100... Entretien, aménag, locaux	44.400,00	14.000,00	30.400,00	0,00	0,00
611200 Entretien, réparation matériel	3.500,00	800,00	2.700,00	0,00	0,00
611300 Entretien, réparation matériel roulant	1.000,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00
611400 Maintenance informatique	266,20	266,20	0,00	0,00	0,00
POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	18.300,00	13.850,00	4.450,00	0,00	0,00
612600 Internet et téléphonie	13.000,00	10.000,00	3.000,00	0,00	0,00
613000 Frais postaux	5.300,00	3.850,00	1.450,00	0,00	0,00
RETRIBUTIONS DE TIERS	10.282,00	10.282,00	0,00	0,00	0,00
613210 Honoraires Comptable	5.082,00	5.082,00	0,00	0,00	0,00
613230 Honoraires Tick, Restaurant	1.100,00	1.100,00	0,00	0,00	0,00
613240 Honoraires Secrétaire Social	4.100,00	4.100,00	0,00	0,00	0,00
ASSURANCES	30.828,22	3.278,22	27.550,00	0,00	0,00
613700 Assurances diverses	3.420,00	0,00	3.420,00	0,00	0,00
613900 Assurance matériel roulant	1.650,00	0,00	1.650,00	0,00	0,00
614000 Assurances bâtiments	1.618,22	638,22	980,00	0,00	0,00
614150 Assurance matériel informatique	140,00	140,00	0,00	0,00	0,00
614200 Assurances RC	24.000,00	2.500,00	21.500,00	0,00	0,00
IMPÔTS & TAXES	5.950,00	4.885,00	1.065,00	0,00	0,00
640000 Taxes matériel roulant	85,00	0,00	85,00	0,00	0,00
640115 Précompte immobilier	3.935,00	3.135,00	800,00	0,00	0,00
640300 Taxe sur le patrimoine	1.930,00	1.750,00	180,00	0,00	0,00
640900 Taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉMUNÉRATIONS ET FRAIS DE PERSONNEL	987.685,50	535.997,00	268.572,00	183.116,50	0,00
620200... Rémunérations et cotisations patronales	943.247,00	511.462,00	258.462,00	173.323,00	0,00
620500 Chèques repas	19.182,00	9.767,00	5.265,00	4.150,00	0,00
620700 Frais d'indemnité du personnel	2.362,50	1.400,00	350,00	612,50	0,00
616900 Frais de formation du personnel	4.750,00	4.750,00	0,00	0,00	0,00
623000 Assurance Loi	2.551,00	1.411,00	625,00	515,00	0,00
623100 Service médical	1.870,00	857,00	590,00	423,00	0,00
623500 Déplacements du personnel	13.723,00	6.350,00	3.280,00	4.093,00	0,00
626000 Provision pécule de vacances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES CHARGES	109.787,00	14.452,00	62.935,00	26.150,00	6.250,00
616000 Déplacements missions - Bénévoles	12.400,00	2.000,00	8.250,00	2.150,00	0,00
616050 Déplacements missions - Salariés	11.110,00	460,00	10.650,00	0,00	0,00
612450 Fonds de solidarité	5.000,00	0,00	5.000,00	0,00	0,00
612500 Essence	1.780,00	0,00	1.780,00	0,00	0,00
613200 Honoraires divers	12.200,00	1.000,00	8.000,00	3.200,00	0,00
613300 Frais divers	42.550,00	1.000,00	17.300,00	18.000,00	6.250,00
613400 Soutien et promotion	2.200,00	2.200,00	0,00	0,00	0,00
614300 Cotisation	4.475,00	3.200,00	1.275,00	0,00	0,00
614600 Frais de représentation	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
614700 Frais de cantine	38.130,00	2.930,00	32.400,00	2.800,00	0,00
614800 Publications légales	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00
616700 Séminaires bénévoles	3.900,00	3.900,00	0,00	0,00	0,00
635000 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635100 Utilisations de provisions	-25.388,00	-3.388,00	-22.000,00	0,00	0,00
656000 Frais de banque	530,00	250,00	280,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
670000 IMPÔTS ET PRÉCOMPTES DUS/VERSÉS	870,00	400,00	0,00	0,00	0,00
671000 IMPÔTS EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
630100... DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	57.777,40	35.250,00	11.400,00	11.127,40	0,00
TOTAL DES DÉPENSES	1.384.866,32	681.490,42	475.497,00	221.158,90	6.250,00
PRODUITS	BUDGET 2026	GEST ASSOC	ACTIONS	PROJETS	RÉGIONS
700000 VENTES MAGASIN	4.000,00	4.000,00	0,00	0,00	0,00
LOCATIONS	84.000,00	0,00	77.000,00	0,00	0,00
710000 Recettes locations domaine Heure	51.000,00	0,00	47.000,00	0,00	0,00
711000 Recettes locations domaine ltre	33.000,00	0,00	30.000,00	0,00	0,00
726000 Recettes locations diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INSCRIPTIONS	187.600,00	160.000,00	27.600,00	0,00	0,00
732000 Affiliations	160.000,00	160.000,00	0,00	0,00	0,00
722000 Inscriptions formations et activités	27.600,00	0,00	27.600,00	0,00	0,00
728000... FONDS DE SOLIDARITÉ	5.000,00	5.000,00	0,00	0,00	0,00
731000 RECETTES AUTRES	8.800,00	8.800,00	0,00	0,00	0,00
AIDES A L'EMPLOI	439.250,00	188.785,00	165.315,00	85.150,00	0,00
740000 Subsidés ACS Bruxellois	130.250,00	130.250,00	0,00	0,00	0,00
740001 Subsidés ACS Wallons	127.550,00	34.560,00	48.415,00	44.575,00	0,00
740002 Subsidés ACS EX-FBIE	15.150,00	7.575,00	0,00	7.575,00	0,00
740003 Subsidés MARIBEL	79.200,00	13.200,00	33.000,00	33.000,00	0,00
740004 Subsidés APE	83.900,00	0,00	83.900,00	0,00	0,00
740050 Fonds 4S - Financement formations des salar	3.200,00	3.200,00	0,00	0,00	0,00
740060 Congé éducation payé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUBSIDES	627.919,00	466.204,00	161.715,00	0,00	0,00
740100 Subsidés structurels pour le fonctionnement	216.744,00	216.744,00	0,00	0,00	0,00
740200 Subsidés à l'emploi d'OJ	239.460,00	239.460,00	0,00	0,00	0,00
740300 Subsidés dispositif particulier structurel	139.840,00	0,00	139.840,00	0,00	0,00
740400 Subsidés organisation de formations certifiées	21.875,00	0,00	21.875,00	0,00	0,00
740500 Subsidés d'acquisitions exceptionnelles	10.000,00	10.000,00	0,00	0,00	0,00
740600 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
740900 SOLDE SUBSIDES EXERC. ANTERIEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756000 PRODUITS FINANCIERS	3.707,00	3.707,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	1.360.276,00	836.496,00	431.630,00	85.150,00	0,00
RÉSULTAT	-24.590,32	155.005,58	-43.867,00	-136.008,90	-6.250,00

SCOUTS ET GUIDES PLURALISTES ASBL

Note explicative du budget 2026

Assemblée Générale du 21 mars 2026

Cette note présente le budget approuvé pour l'exercice 2026, ses grandes lignes et les pistes d'assainissement que le Conseil d'Administration met en œuvre afin d'assurer la pérennité financière de l'association.

1. Vue d'ensemble du budget 2026

Budget 2026 : déficit prévisionnel de 24 590 €

Charges : 1 384 866 €

Produits : 1 360 276 €

Ce budget prévoit un déficit de 24 590 €. Pour comprendre ce chiffre, il est indispensable de l'éclairer par un événement particulier à 2026 : **l'organisation du Congrès**, qui génère à lui seul un déficit de **26 848 €** (charges : 45 688 € — recettes propres et subsides : 18 840 €). Hors Congrès, le budget de l'exercice courant serait donc **à l'équilibre**.

Dans les précédentes éditions, le Congrès n'impactait pas les comptes de l'année où il était organisé car des **provisions étaient systématiquement constituées les années précédentes** pour en financer le coût. Or, les exercices 2023 et 2024 s'étant clôturés en déficit, aucune provision n'a pu être alimentée. Le déficit du Congrès 2026 est donc la conséquence directe de cette situation : c'est un **effet en chaîne logique**, et non le signe d'une dérive de la gestion courante pour l'année 2026.

2. Structure des charges 2026

Catégorie de charges	Budget 2026	% du total
Rémunérations et frais de personnel	987 686 €	71,3 %
Dotations aux amortissements	57 777 €	4,2 %
Services extérieurs	96 250 €	6,9 %
Autres charges (intendance, honoraires, déplacements...)	109 787 €	7,9 %
Maintenance, réparation, entretien	49 166 €	3,6 %
Achats	17 970 €	1,3 %
Assurances	30 828 €	2,2 %
Autres postes (taxes, télécoms, rétributions de tiers...)	35 402 €	2,6 %
TOTAL CHARGES	1 384 866 €	100 %

Le poste rémunération du personnel représente plus de 71 % des charges, en hausse de 45 258 € par rapport au réalisé 2025. Cette évolution est mécanique : elle résulte des indexations successives liées aux dépassements d'indice des prix à la consommation et de la progression de l'ancienneté des membres de l'équipe. Chaque emploi étant lié à un subside dédié (ACS, Maribel,

APE, OJ...), toute suppression ou non-reconduction d'un poste entraînerait simultanément la perte du financement qui y est attaché, une équation défavorable, d'autant plus dans le contexte socio-politique actuel. L'enjeu est donc davantage de faire progresser les recettes que de comprimer ce poste.

Les dotations aux amortissements (57 777 €) sont nettement supérieures aux années précédentes. Elles reflètent principalement l'acquisition du nouveau Siège : un investissement d'environ 1 M€ sera amorti sur 30 ans conformément aux règles comptables applicables. Ces dotations pèsent sur le résultat comptable mais **n'ont aucun impact sur la trésorerie**. Les frais liés au déménagement strictement opérationnels sont quant à eux budgétés séparément dans les charges courantes.

3. Structure des produits 2026

Source de produits	Budget 2026	% du total
Subsides structurels (fonctionnement + emploi OJ)	456 204 €	33,5 %
Aides à l'emploi (ACS Bxl + Wallon, Maribel, APE)	439 250 €	32,3 %
Affiliations des unités	160 000 €	11,8 %
Subsides dispositif particulier structurel (SUCR)	139 840 €	10,3 %
Locations domaines (Heure + Ittre)	84 000 €	6,2 %
Inscriptions formations + subsides formations	49 475 €	3,6 %
Ventes magasin, dons, recettes diverses	31 507 €	2,3 %
TOTAL PRODUITS	1 360 276 €	100 %

Les ressources de l'association restent **fortement dépendantes des subsides publics (environ 77 % des produits)**. Cette dépendance représente un risque structurel : les subsides, même lorsqu'ils sont partiellement indexés, **ne suivent pas la même courbe que les charges salariales**. Le delta entre les deux tend donc à se creuser d'année en année, rendant indispensable le développement de recettes propres complémentaires.

4. Points d'attention et risques

- **Masse salariale et effet de ciseau** : les rémunérations progressent chaque année sous l'effet conjugué des indexations (liées aux dépassements d'indice des prix à la consommation) et de l'augmentation de l'ancienneté. Les subsides, bien que parfois indexés, ne suivent jamais la même courbe. Le delta se creuse donc structurellement sans action correctrice sur les recettes.
- **Dépendance aux subsides publics** : 77 % des produits proviennent de subsides. Toute modification des politiques de subvention — notamment dans le contexte actuel d'incertitude budgétaire — aurait un impact immédiat sur la viabilité de l'association.
- **Affiliations** : les 160 000 € budgétés correspondent aux cotisations des unités. Toute perte d'unités ou baisse du nombre de membres se répercuterait directement sur ce poste.
- **Nouveau Siège et amortissements** : les frais opérationnels liés au déménagement sont intégrés dans les charges courantes. Les coûts d'acquisition et de travaux, eux, sont amortis comptablement sur 30 ans, ce qui explique la hausse significative des dotations aux amortissements (57 777 €). Ces dernières n'affectent pas la trésorerie mais pèsent sur le résultat de l'exercice.

5. Pistes d'assainissement à l'étude par le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a engagé une réflexion active sur les leviers disponibles pour rétablir et consolider l'équilibre financier. Voici les pistes déjà identifiées et discutées.

5.1 Augmenter les recettes propres

- **Revalorisation des affiliations** : le tarif d'affiliation sera porté à **40 € dès septembre 2026**. Cette hausse ne se répercutera toutefois dans les comptes qu'à partir de **l'exercice 2027**, la facturation n'étant comptabilisée qu'en janvier de l'année suivante.
- **Augmentation de la participation aux frais de formation** : cette piste, déjà évoquée l'année passée, reste sur la table. Elle ferait l'objet d'une décision du CA sur base d'une analyse d'impact menée par l'AF et le service formation.
- **Développer les locations des domaines** : les domaines d'Heure-Nature et d'Iltre génèrent 84 000 € de recettes de location. Une décision stratégique liée aux domaines doit voir le jour en 2026 afin d'augmenter leurs recettes. En effet, c'est une des seules portes d'entrées financières pour augmenter les recettes propres de l'association.
- **Sponsoring du Congrès** : des démarches sont en cours pour identifier des partenaires susceptibles de co-financer l'organisation du Congrès 2026, réduisant ainsi son impact sur le résultat de l'exercice.
- **Levée de fonds et philanthropie** : une mission de levée de fonds sera confiée au-à la conseiller-ère politique. Elle inclut la sollicitation systématique d'organismes philanthropiques (Fondation Roi Baudouin, Fondation Bernheim, Abbayes et fondations proches du mouvement...) ainsi que le développement d'une politique structurée de dons et de legs.

5.2 Maîtriser et optimiser les charges

- **Migration CRM en cours** : le changement d'outil de gestion des membres (passage d'Audaxis, 15 000 €/an, vers Multios, 4 235 €/an) permettra de dégager une économie annuelle de l'ordre de **10 765 €** dès sa pleine mise en œuvre (2028).
- **Revente immobilière** : la cession d'un bien immobilier permettrait non seulement de dégager des liquidités supplémentaires, mais aussi de libérer du temps de travail actuellement consacré à sa gestion.
- **Rationalisation du Mag'Anim** : le coût d'impression de la revue représente environ 7 000 € par an. Une réflexion sur le format (fréquence, diffusion numérique, tirage) est à mener pour réduire ce poste sans sacrifier le lien avec les animateur·ices.
- **Challenger le catering** : un groupe de travail dédié à l'intendance est chargé de questionner les pratiques actuelles afin de réduire les coûts tout en maintenant la qualité. Le recours à des **entreprises d'insertion sociale** (Arpaije ASBL, Ateliers du Midi, Refoodgees...) sera exploré comme alternative aux prestataires classiques.
- **Mutualiser certaines fonctions et ressources** : des synergies avec d'autres associations de jeunesse (achats groupés, partage d'outils, secrétariat social mutualisé, ...) peuvent réduire les coûts structurels.
- **Suivi budgétaire renforcé** : un nouvel outil comptable et des processus de validation plus rigoureux ont été déployés. Ils permettront un suivi mensuel plus précis de l'exécution budgétaire et une détection plus rapide des dérapages.

5.3 Constituer des réserves et piloter le long terme

- **Plan financier stratégique à 10 ans** : le Conseil d'Administration s'est adjoint les conseils d'un **expert financier externe** pour élaborer un plan à long terme visant à placer les liquidités de trésorerie de la manière la plus efficace, rentable et éthique possible. L'objectif est clairement affiché : **ne plus réitérer les erreurs du passé** et transmettre une association dans un état financier assaini.
- **Constitution de réserves dédiées** : la trésorerie actuelle (>1 M€) offre une opportunité unique d'affecter des réserves permettant d'absorber les futurs aléas et de financer les investissements sans recourir à l'endettement.
- **Tableau de bord mensuel** : un suivi des indicateurs clés (taux d'exécution budgétaire par pôle, évolution de la masse salariale, niveau de trésorerie) sera régulièrement présenté au CA pour permettre une gouvernance financière plus réactive.

En conclusion : hors l'impact du Congrès, le budget 2026 est structurellement à **l'équilibre**. La situation de trésorerie est généralement saine. Le Conseil d'Administration, soutenu par un expert financier, engage dès à présent les actions nécessaires pour consolider durablement l'équilibre financier de l'association.

La présente note a été préparée sur la base du budget approuvé pour 2026. Pour toute question complémentaire, les membres de l'AG peuvent adresser leurs questions au Président du Conseil d'Administration et/ou à la Direction Exécutive.